

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ, VINGT-DEUX NOUVEAUX PROJETS POUR AIDER NOTRE FAUNE EN DANGER**

**Québec, le 15 mars 2010.** La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'annoncer qu'elle soutiendra vingt-deux nouveaux projets au moyen de son programme *Faune en danger*, qui finance les initiatives de protection et de mise en valeur des habitats des espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec.

Au cours des trois dernières années, près de 10 % de l'aide accordée par la Fondation de la faune pour la réalisation de projets fauniques portait sur la faune en danger, notamment grâce à la participation de partenaires financiers privés dont l'Association minière du Québec, Rio Tinto Alcan, la Société des alcools du Québec et les Brasseurs RJ.

Mentionnons qu'un montant total de 262 596 \$ a été octroyé à 21 promoteurs répartis dans plus de dix régions administratives du Québec pour l'année 2010. Cette aide financière leur permettra de contribuer au rétablissement de seize espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables en protégeant, en améliorant, en restaurant ou en faisant connaître les habitats qu'elles occupent. Une implication des plus importantes particulièrement en cette année internationale de la biodiversité.

Soulignons les dix projets consacrés à quatre espèces de tortues, soit la tortue géographique, la tortue des bois, la tortue mouchetée et la tortue-molle à épines. La plus terrestre des tortues qui fréquentent nos contrées, la tortue des bois, fait l'objet à elle seule de plus de la moitié de ces projets, qui ont pour but la conservation volontaire d'habitats essentiels pour ce reptile désigné vulnérable au Québec.

Aussi, quatre projets se consacrent au faucon pèlerin en misant sur la conservation volontaire des sites sur lesquels il niche, la surveillance des nids ou l'inventaire des sites fréquentés par ce rapace menacé.

Finalement, un projet d'envergure, piloté par Nature-Action Québec, permettra l'acquisition d'une propriété boisée de 33 hectares qui abrite la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce désignée vulnérable au Québec. Par cette acquisition, on souhaite conserver et mettre en valeur le bois de Brossard, un habitat important pour cette rainette.

Comme le souligne le président-directeur général de la Fondation, M. André Martin, « par le programme *Faune en danger*, la Fondation souhaite appuyer les nombreux acteurs locaux qui, grâce à leurs efforts et leur dévouement, contribuent de façon importante à préserver la diversité biologique, en protégeant notre patrimoine naturel le plus menacé ».

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :  
M. Benoît Mercille  
Directeur des communications et des partenariats  
financiers  
418 644-7926, poste 132  
[benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:benoit.mercille@fondationdelafaune.qc.ca)

Renseignements :  
M<sup>me</sup> Ghislaine St-André  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 136  
[Ghislaine.sa@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:Ghislaine.sa@fondationdelafaune.qc.ca)